

# Mervilla Infos

Bulletin d'information et de liaison édité par la Commune de Mervilla N° 35, Décembre 2003



#### LE MOT DU MAIRE

Même si cela peut nous paraître lointain, je tiens à vous remercier de la participation à notre repas "de place" fin juin. J'espère que cela deviendra une habitude rentrée dans les mœurs de réserver le dernier samedi de juin, proche de la fête de saint Jean-Baptiste, patron de notre église, pour nous retrouver.

Sans faire de bilan exhaustif de l'année qui s'achève, on peut dire que Mervilla continue de se développer posément de quelques % par an. Les dépenses exceptionnelles l'ont été pour la finition de la place longeant le cimetière et pour la réfection du revêtement du chemin du moulin. La petite modification du POS réalisée en cours d'année va nous permettre d'envisager l'inéluctable agrandissement de la mairie.

Coté Sicoval, notre communauté d'agglomération, parmi plusieurs compétences ajoutées cette année 2003, je soulignerai principalement l'assainissement et le "pool routier". Ce dernier ne va pas faire trop de changements pour nous, car la DDE se désengageant de plus en plus, c'est le Sicoval qui gérera à sa place. Pour l'assainissement c'est l'une des conséquences de la loi sur l'eau : à partir de 2005 les communes doivent gérer l'ensemble de la chaîne aussi bien pour l'assainissement collectif qu'individuel. C'est à dire contrôler l'installation (lors du chantier de construction), puis pour les installations existantes le fonctionnement (analyses des effluents), la récupération des boues ou vidanges et les éventuelles réhabilitations. Les petites communes ne peuvent assurer ce suivi technique et la gestion des coûts pour l'usager : le Sicoval va se substituer à elles et les organiser. Vous serez bien entendu informés en temps utile.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de Noël, de fin d'année et ... bonne et heureuse année 2004.

Michel Terrissol

#### Les travaux du Conseil Municipal

#### Séance du 24 juin 2003

#### Compte administratif 2002

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a voté le Compte administratif de l'exercice 2002.

A la lecture des résultats il a été constaté :

- un excédent de fonctionnement de 90192,9 euros.
- un excédent d'investissement de 28320,54 euros.
- un solde des restes à réaliser d'investissement déficitaire de 24248,38 euros

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- réserves, compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » 0 euros.
- section de fonctionnement : + 90192,96 euros.

#### Approbation de la 3ème modification du P.O.S

Le Conseil Municipal a approuvé la 3ème modification du P.O.S qui portait sur les points suivants.

- Modification du rapport de présentation
- Modification concernant l'appellation de zone
- Modification du règlement
- Modification et suppression d'emplacements réservés.

#### Séance du 23 octobre 2003

#### Budget supplémentaire 2003

Le Conseil Municipal a délibéré et voté le budget supplémentaire compte tenu des résultats du Compte administratif qui présente une balance générale établie comme suit :

- fonctionnement

Dépenses: 90192,96 euros.

Recettes: 90192,96 euros.

- Investissement

Dépenses: 46048,38 euros.

Recettes: 46048,38 euros.

- Plan d'exposition au bruit aéroport Toulouse/Blagnac.
  - Le Conseil Municipal a émis un avis défavorable à la révision du plan d'exposition au bruit concernant l'aérodrome Toulouse-Blagnac engagée par arrêté préfectoral en date du 8 novembre 2001.
- Demande d'implantation d'une antenne de télécommunications

La société CEGELEC a présenté en Mairie une demande d'implantation d'une

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

antenne de télécommunications en ligne de crête pour desservir le secteur Ramonville/Castanet.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, a formulé un avis défavorable à cette implantation.

#### Réorganisation du service Administratif de la Mairie

Le départ au 15 septembre 2003 de Madame MONTICELLI qui assurait le secrétariat a nécessité son remplacement à ce niveau de compétence les mardis et vendredis.

C'est ainsi que vous pouvez être accueilli le mardi par Mademoiselle Séverine DUFFAUT, venue renforcer ce service et qui assure par ailleurs le secrétariat du Syndicat Intercommunal des eaux.

Madame Sabine FAURE, le vendredi matin vient pallier l'absence de Madame MONTICELLI ce jour là en assurant le secrétariat en polyvalence.

#### \* Transports scolaires

La réunion du 12 juin 2003, tenue en Mairie de Castanet-Tolosan a eu pour objet l'organisation de la desserte du chemin de Pechmirol à la rentrée 2003/2004.

Une demande avait été formulée dans ce sens auprès du service des transports du Conseil Général en début d'année scolaire 2002/2003 et renouvellée en janvier 2003.

Les mises au point techniques ont été effectuées pendant l'été et, dès la rentrée, la desserte de ce secteur a pu être faite dans les meilleures conditions.

#### Crèches du SICCA

La CAF ayant changé son mode de calcul concernant la prestation de service allouée pour le fonctionnement (diminution de 50 %) laisse aux seules communes la charge de pallier cette diminution.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu s'émeut du montant extrèmement important du déficit engendré par le nouveau système de calcul de participation de la CAF.

Dit qu'il est anormal qu'une quote part de ces charges ne soit pas imputée aux familles bénéficiaires.

Demande aux délégués au SICCA de bien vouloir poursuivre leurs interventions dans le sens d'une répartition des charges plus équitable pour des communes n'ayant que très peu ou pas du tout d'enfants pris en charge par des crèches.

Envisage l'étude d'autres solutions moins onéreuses dans le cadre de ce service aux habitants.

#### Programme Commun de Développement Durable (PCDD) de la Communauté d'Agglomération du SICOVAL

Orientations proposées par des élus et cadres du Sicoval.

Ce PCDD fait suite à un diagnostic préalable établi en 2002 par le bureau d'étude IDE Environnement. Les axes de ce programme ont été examinés et validés par le Bureau exécutif du Sicoval et le Comité de pilotage en 2003. L'examen par les commissions continue. Des phases de concertation et de consultation permettront aux Conseils Municipaux aux habitants, aux usagers et aux partenaires du territoire de participer à son élaboration en 2004 et 2005. Les politiques à mettre en œuvre, regroupées suivant quatre axes majeurs, permettent de définir les **objectifs** visés et les **actions** à programmer puis à développer dans les années à venir.

## AXE 1 : Concilier l'intensité des activités humaines avec la préservation et la valorisation des ressources naturelles dont le territoire dispose.

Le Sicoval dispose d'une richesse : l'espace. Avec une densité de population de 232 habitants au kilomètre carré, l'agglomération du Sicoval, forte de ses 36 communes et de ses 60000 habitants, dispose d'un territoire vaste qui constitue un atout indéniable pour son développement. L'étendue et la diversité des surfaces disponibles permettent en effet d'orienter les activités et d'influer sur les dynamiques de population, de préserver l'environnement, la qualité de la vie comme les possibilités de développement pour les générations futures.

L'aménagement, la gestion de l'eau, des déchets et surtout la lutte contre l'effet de serre pour empêcher l'accélération du réchauffement planétaire constituent les politiques majeures de cet effort de la communauté pour concilier activités humaines et préservation des ressources naturelles.

#### Les politiques proposées sont :

- Politique d'aménagement de l'espace communautaire ;
- · Protection des paysages et des espaces naturels sensibles ;
- · Lutte contre l'effet de serre ;
- · Gestion globale de l'eau;
- · Valorisation et traitement des déchets ;
- · Lutte contre les nuisances et pollutions ;

### AXE 2 : Offrir aux habitants actuels et futurs de tout territoire et de tout âge, les conditions d'une insertion culturelle, sociale et économique favorable à un parcours de la vie harmonieux.

Le Sicoval s'est forgé autour d'un objectif d'aménagement du territoire et de développement économique. Depuis 2001, le statut de communauté d'agglomération induit un élargissement des compétences du Sicoval.

L'articulation et la complémentarité entre niveau communal et niveau intercommunal ont évolué. Le Sicoval est désormais en charge de services aux habitants : collecte des déchets, transports en commun....

#### Les politiques proposées sont :

Politiques de l'habitat et du logement ;

de la ville ;

d'appui aux activités de la petite enfance;

des transports et des déplacements ;

d'appui aux activités culturelles et sportives ;

de Loisirs et du tourisme ;

de coopération décentralisée.

## AXE 3 : Promouvoir un développement économiques respectueux des équilibres territoriaux, sociaux et environnementaux intégrant les dimensions agricole, commerciale et artisanale

En premier lieu, il faut replacer l'homme au centre du dispositif, sa recherche professionnelle et son insertion économique par le renforcement d'une politique de l'emploi.

En deuxième lieu, les appuis au développement économique doivent répondre aux différents secteurs d'activités et ne pas se limiter à des pôles exclusifs ; ainsi, doivent être pris en compte les activités agricoles, artisanales, commerçantes et sociales et solidaires.

En troisième lieu, le développement économique s'appuie sur des équipements : parc d'activités, hall d'exposition, réseau haut débit ...Ces équipements doivent être le moyen de rééquilibrer les secteurs de projets en faveur du Sud du Sicoval et des moyennes communes susceptibles d'accueillir des activités. Ils sont également le moyen de contrôler l'insertion des projets dans les sites, de promouvoir un pilotage environnemental des implantations et de mesurer les risques industriels.

#### Les politiques proposées sont :

Politique de l'emploi et de l'insertion économique ; Développement économique global ; Équipement économique du territoire Communication économique

## AXE 4 : Améliorer le mode de gouvernance de la communauté et s'approprier une culture d'information ainsi que d'évaluation

La communauté appréhende des compétences nouvelles et son rôle évoluant, suscite une forte demande d'évolution dans son mode de gouvernance.

Par ailleurs, son organisation devient plus importante et justifie de la part des élus et des techniciens des exigences fortes quant à la transparence de ses processus d'élaboration de décision, de gestion, d'exécution des décisions par des services.

L'ouverture doit également être menée vers les acteurs locaux, les usagers et les habitants afin de favoriser une participation des citoyens à leur quotidien, à leur devenir.

#### Les politiques proposées sont :

Information et communication;

Veille statistique, évaluation et gestion prospective ;

Concertation dans le processus de décision;

Implication des services du Sicoval dans le développement durable.

La reflextion et l'implication de tous est et sera indispensable.

Le délégué à la Commision Environnement

Pierre Viallard

## INFORMATIONS DIVERSES EAUX DECHETS

Voici quelques éléments tirés des rapports annuels 2002 de DECOSET et du SIECC. Pour les personnes désirant des éléments plus complets ou plus détaillés, il est rappelé que ces rapports peuvent être consultés en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

DECOSET (DEchetteries, COllectes SElectives, Traitements): Syndicat mixte composé de 12 collectivités territoriales à la date de présentation du rapport en Assemblée Générale. Au 11 décembre 2002, le périmètre de DECOSET englobait 158 communes avec 355 986 habitants. La construction des installations (à l'exception des déchetteries): centre de tri-conditionnement, centres de transfert, incinérateur ... et leur exploitation ont été confiés par délégation de service public à la société ECONOTRE, filiale du groupe Suez.

Indicateurs techniques:

Bilan du gisement produit en 2002 par DECOSET : 205 202 tonnes (dont 111 799 d'ordures ménagères) soit 576 kg/hab/an (contre 567kg/hab./an en 2001).

Indicateurs financiers:

Dépenses de fonctionnement : 17 606 110 euros Dépenses d'investissement : 358 652 euros

Le financement est assuré par des participations des collectivités territoriales, des subventions, des opérations d'ordre, l'affectation du résultat de l'année précédente et si nécessaire des emprunts.

Recettes perçues par DECOSET au titre de la valorisation :

-verre 191 704 euros -autres : 15 502 euros

S.I.E.C.C. (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux de Castanet): Rappelons que le syndicat achète la totalité de l'eau potable nécessaire à la desserte de ses abonnés à l'usine Départementale de production d'eau potable de la Périphérie Sud-est de Toulouse, située en bordure de Garonne, sur le territoire de la commune de Vieille-Toulouse. Cette usine qui appartient et est gérée par le Conseil Général, a une capacité de production de 30 000m3/jour.

Indicateurs techniques:

Volume annuel distribué 422 030 m3

Volume facturé 362 352 m3

L'écart entre volume distribué et volume facturé correspond au volume utilisé pour l'entretien des réservoirs et du réseau (purges), pour la défense incendie, pour l'arrosage des espaces verts et résulte également des fuites (travaux sur le réseau, ruptures ou fissures de canalisations..). Ceci donne un ratio de commercialisation de 0,86 qui est considéré comme un très bon indice de la qualité du réseau.

Consommation moyenne 2002 pour 1637 abonnés : 214m3/an/abonné.

Indicateurs financiers:

Prix du m3 pour 2002 : 0,72 euros H.T. A noter qu'à ce prix s'ajoutent la redevance fixe compteur, la redevance pour l'Agence de l'Eau, variable suivant les communes du Syndicat (de 0,1006 à 0,3790 euros) et à laquelle Mervilla n'est pas assujéti, n'ayant pas de réseau d'assainissement collectif, et la taxe au bénéfice de la FNDAE (Fond national de Développement de l'Adduction d'Eau) de 0,0213 euros/. Résultats du C.A. 2002 :

Investissement: recettes = 275 kEuros

dépenses = 201 kEuros

Fonctionnement: recettes = 424 kEuros

dépenses = 345 kEuros

SICOVAL : En date du 1<sup>er</sup> décembre 2003, le Conseil de Communauté a validé les tarifs de la redevance d'Enlèvement et Traitements des déchets ménagers pour 2004 (cf. tableau ci-après). Notons que si pour 75% des foyers cette redevance augmente en moyenne de 2%, 18% des foyers, ceux à 1 seule personne, bénéficient d'une diminution comprise entre –18% et –5%.

SIVOM: Du fait de la prise par le SICOVAL des compétences "Déchets ménagers "et "Pool Routier" les deux SIVOM celui de la Banlieue Sud-Est et celui de Montgiscard se sont retrouvés chacun avec un faible nombre de compétences, de surcroît complémentaires. De ce fait le SIVOM Banlieue Sud-est a été saisi de la part du Président du SIVOM de Montgiscard, d'une demande de rapprochement et de fusion entre les deux SIVOM. Rien n'est actuellement décidé, mais il n'est pas impossible que courant premier semestre 2004, le Conseil Municipal de Mervilla ait à examiner et à voter, une proposition allant en ce sens.

Henri Dalens



## Communaută d'Agglomération

#### TARIFS 2004

#### Redevances pour la collecte et le traitement des déchets

secteur Nord	1 collecte OM collectes déchets verts	1 collecte OM 1 collecte sélective collectes déchets verts	2 collectes OM 1 collecte sélective collectes déchets verts
1 personne	70,00 euros/an	108,00 euros/an	134,00 euros/an
	35,00 euros/sem	54,00 euros/sem	67,00 euros/sem
2 personnes	136,00 euros/an	174,00 euros/an	208,00 euros/an
	68,00 euros/sem	87,00 euros/sem	104,00 euros/sem
3 personnes	182,00 euros/an	222,00 euros/an	250,00 euros/an
	91,00 euros/sem	111,00 euros/sem	125,00 euros/sem
4 personnes	230,00 euros/an	268,00 euros/an	294,00 euros/an
	115,00 euros/sem	134,00 euros/sem	147,00 euros/sem
5 personnes et +	272,00 euros/an	310,00 euros/an	336,00 euros/an
	136,00 euros/sem	155,00 euros/sem	168,00 euros/sem
forfait collecte	<b>42,00 euros/an</b> 21,00 euros/sem	80,00 euros/an 40,00 euros/sem	106,00 euros/an 53,00 euros/sem

secteur Sud	1 collecte OM	1 collecte OM 1 collecte sélective	2 collectes OM 1 collecte sélective
1 personne	62,00 euros/an	100,00 euros/an	120,00 euros/an
	31,00 euros/sem	50,00 euros/sem	60,00 euros/sem
2 personnes	134,00 euros/an	166,00 euros/an	192,00 euros/an
	67,00 euros/sem	83,00 euros/sem	96,00 euros/sem
3 personnes	178,00 euros/an	214,00 euros/an	244,00 euros/an
	89,00 euros/sem	107,00 euros/sem	122,00 euros/sem
4 personnes	226,00 euros/an	264,00 euros/an	290,00 euros/an
	113,00 euros/sem	132,00 euros/sem	145,00 euros/sem
5 personnes et +	264,00 euros/an	302,00 euros/an	328,00 euros/an
	132,00 euros/sem	151,00 euros/sem	164,00 euros/sem
forfait collecte	34,00 euros/an	72,00 euros/an	98,00 euros/an
	17,00 euros/sem	36,00 euros/sem	49,00 euros/sem

redevances activités professionnelles, administrations, établissements publics		
par litre OM et par collecte	0,88 euros/an	0,44 euros/sem
par litre sélectif et par collecte	0,70 euros/an	0,35 euros/sem

dépôts en déchetterie	28,00 €
communes et artisans, par m3 déposé	

#### Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées: ORAMIP

Depuis quelques années, l'ORAMIP dispose de plusieurs stations de mesure des concentrations de polluants de l'air (ozone, métaux lourds, produits phytosanitaires, pollens, etc....). L'ozone est dû à la transformation des polluants primaires (oxyde d'azote, composés organiques volatiles, gaz d'échappement, ...) lors des périodes de canicule en absence de vent.

A la demande du Sicoval, une station a été mise en place à Montgiscard où le polluant suivi est l'ozone. Depuis juin 2003, l'ORAMIP fournit ses prévisions sous forme d'indices ATMO chiffrés de 1 (très bonne qualité de l'air) à 10 (très mauvaise qualité de l'air). Ces données correspondent à des prévisions pour le lendemain et concernent la totalité des villes couvertes par l'ORAMIP : Albi, Castres, Montgiscard, Tarbes et Toulouse.

#### 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

très bon bon moyen médiocre mauvais très mauvais

#### Résultats

- période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin : la qualité de l'air est restée globalement moyenne à bonne, l'indice 7 a été atteint à 8 reprises à Toulouse en juin.
- période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre : la canicule a entraîné sur toute la région des quantités notables d'ozone (indices 6 et 7) pendant environ un tiers du temps (35 jours) et mauvaise (8) pendant 3 jours. A Montgiscard les quantités d'ozone ont dépassé 200 micro-grammes par mètre cube (μg/m3) sur une heure les 6, 11, 12 et 13 août.

#### Rappelons que la législation prévoit 3 seuils :

- seuil d'information lorsque le taux atteint 180 μg/m3 sur 2 stations. L'ORAMIP lance alors une procédure d'information et de recommandation auprès de la population par le biais des services de l'état et des collectivités.
- seuil d'alerte 1 pour 240 μg/m3 : une décision préfectorale peut entraîner une réduction des émissions industrielles et des vitesses automobiles. Ce seuil n'a pas été atteint en Midi-Pyrénées puisque la valeur de 241 μg/m3 n'a été enregistrée qu'une fois à Toulouse le 13 août.
- seuil d'alerte 2 pour 360 μg/m3 : circulation automobile alternée, vitesse réduite, etc....

Il est possible de connaître la qualité de l'air en temps réel 24h/24h en consultant le site internet de l'ORAMIP <u>www.oramip.org</u>, ou de se renseigner sur la ligne Air Santé 05 61 77 94 44

Nicole Berthélemy

#### Pourquoi planter une haie?

"Qui n'a vu ces paysages tristes, ouverts à perte de vue où rien n'arrête le regard? Qui n'a ressenti les bourrasques du vent desséchant parcourant la plaine? Qui n'a vu, après un orage, la route recouverte de terre descendue des champs avec semences et engrais?"

C'est ainsi que le président du Conseil Général, Pierre Izard, présente la campagne lancée en Haute-Garonne pour promouvoir la plantation de haies dans le programme d'aide aux agriculteurs et d'aménagement de l'espace rural.

Au siècle dernier, pour faciliter le travail mécanique et intensif des champs, les haies ont été arrachées. Leur destruction a entraîné de nombreuses perturbations dans l'environnement et leur rôle apparaît, maintenant, important à plusieurs niveaux :

#### La haie brise-vent améliore les rendements agricoles.

Une haie arborée orientée perpendiculairement aux vents dominants constitue un bon brise-vent semi-perméable qui protège les cultures. En réduisant la vitesse du vent, elle crée un microclimat limitant les dégâts sur les végétaux comme la verse des céréales, la faible croissance en hauteur, les troubles de la pollinisation et dans les vergers, la chute des fruits.

La haie freine l'évaporation de l'eau par le sol et les plantes (évapo-transpiration) maintient l'humidité par temps chaud et sec et réduit les écarts de température. En ralentissant le vent, la haie entraîne une baisse de l'évapotranspiration donc du besoin en eau du végétal rendant les récoltes moins fluctuantes et moins sensibles aux années de sécheresse.

Le rendement de la parcelle protégée est, en moyenne, amélioré de 6 à 20%. Cette augmentation de production est inégalement répartie dans les champs : en bordure de la haie, il y a baisse de production due à la concurrence des arbres pour l'eau et la lumière, mais au delà de cette bande étroite la production est augmentée dans toute la zone protégée égale à une largeur de 10 à 20 fois la hauteur de la haie.

#### Les haies stabilisent les sols et limitent l'érosion.

Les racines des arbres et la microfaune rendent le sol plus aéré et poreux et facilitent l'infiltration des eaux de pluie, surtout lors des gros orages qui ravinent les terrains en pente. La réserve en eau des sols s'en trouve augmentée. Le débit maximal des crues est 10 fois moins important dans un bassin versant boisé. La terre arable est entraînée dans de moindres proportions.

#### La haie est un biotope unique pour la faune qu'elle abrite.

On peut y compter de nombreuses espèces d'insectes :

- des pollinisateurs qui contribuent à augmenter les rendements d'oléagineux comme le tournesol ou de certaines légumineuses comme les pois.
- des insectes auxiliaires utiles à la protection de cultures contre les ravageurs. Citons par exemple les espèces capables d'intervenir de façon précoce lors des attaques de pucerons des épis de céréales

Lors de la plantation, la diversité des essences composant la haie est à prendre en compte. L'association noisetier-sureau semble favoriser les insectes auxiliaires actifs contre les pucerons.

Les haies fournissent aussi nourriture, abri et lieu de nidification à de nombreux oiseaux utiles.

Le maintien de la biodiversité végétale par la plantation de nouvelles haies bocagères permettra de restaurer l'équilibre fragile entre les plantes et les insectes utiles.

#### Rôle paysager des haies.

Les haies structurent le paysage rural et par leur diversité rendent l'environnement plus harmonieux et plus agréable. Outre les haies brise-vent, les haies clôtures, on peut envisager des haies "gourmandes" avec des fruitiers sauvages tout aussi décoratifs au moment de la floraison que de la fructification.

#### Plantation d'une haie à Mervilla.

Durant cet autonne 2003 une haie paysagère et brise-vent a été mise en place sur une longueur de 180 mètres. Le Conseil Général a fourni plants et aide technique. Les arbres et arbustes, adaptés à la nature du sol, sont répartis en ligne séquencée ; chaque séquence mesure 8 mètres de long avec une essence par mètre. Les végétaux y sont répartis selon l'ordre suivant :

un arbre de haut jet (ex.. chêne sessile ou érable plane)

un buissonnant bas (ex., coronnille ou cornouiller sanguin)

un buissonant haut (ex., amélanchier, cornouiller mâle ou lilas)

un buissonant bas

un arbre de moyen jet (ex.. alisier ou sorbier)

un buissonant bas

un buissonant haut

Les séquences se succèdent avec la même régularité pour la hauteur des végétaux mais avec des essences variées par la couleur des fleurs blanches, jaunes, mauves au printemps, des feuilles à l'automne et la nature des fruits.

Le terrain a été travaillé sur une bande de 6m de large, tout d'abord par un sous-solage à 70 cm de profondeur. Cette opération permet une bonne installation du système radicalaire, améliore l'aération du sol et augmente les réserves en eau. Survient ensuite un labour et ameublissement superficiel très fin pour faciliter la mise en place du paillage. C'est le Conseil Général qui se charge de fournir et faire dérouler ce paillage plastique : Il suffit alors de planter.

C'est cette étape que l'on peut voir sur la couverture de ce Mervilla infos permettant à notre commune de participer à la mise en œuvre du programme de "développement durable".

Nicole Berthélemy

#### SICOVAL

#### Une signalétique des cet été, un réseau de 410 km à terme

Conscient de la place importante des loisirs de plein air sur son territoire, le Sicoval aménage, entretient et assure la promotion d'un réseau de chemins de promenade et randonnée, en partenariat avec les communes, les agriculteurs et les associations du territoire. 171 km sont déjà entretenus et balisés, 140 km seront aménagés à terme.

Pour une meilleure utilisation de ces chemins, régulièrement fréquentés par les randonneurs pédestres, équestres et vététistes mais aussi par les agriculteurs, chasseurs et riverains, une signalétique efficace, durable et adaptée à toutes les pratiques a été mise en place cet été sur le secteur Ariège et Coteaux (Clermont-le-Fort, Aureville, Goyrans, Lacroix-Falgarde), en complément du balisage existant. Cet équipement répond à la fois aux attentes des promeneurs, qui bénéficient ainsi d'une complète autonomie tout en évoluant dans un contexte sécurisé, et aux soucis des riverains attachés à leur tranquillité. Les quatre secteurs de randonnée, couvrant tout le territoire, seront ainsi équipés à terme.

#### Renseignements:

Service Développement Rural du Sicoval - tél : 05.62.24.02.08 e.mail : françoise.maneville@sicoval.sicoval.fr

#### SECHERESSE 2003

Depuis cet été vous avez remarqué des fissures récentes en façade, des éclatements au niveau de votre terrasse, la sècheresse a sévi en 2003....!

N'hésitez pas à transmettre un courrier à la Mairie en indiquant les dégâts et en présentant deux ou trois photographies significatives.

Une demande de classement de la commune en l'état de catastrophe naturelle est en instance.

#### REGLEMENTATION

#### Immatriculation obligatoire pour tous les «2 roues» neufs

Jusqu'à présent, seuls les cyclomoteurs de plus de 50 cm3 devaient être immatriculés. A partir du 1er juillet 2004, tous les 2 roues neufs ou faisant l'objet d'une revente devront l'être également. Cette mesure semble faire l'unanimité des professionnels du cycle pour qui l'immatriculation des « petits cubes » y compris des scooters, devrait contribuer à « assagir » une conduite parfois « débridée », dans tous les sens du terme : moteurs gonflés, non respect de la signalisation, en particulier du stop, etc....

(cf loi du 15 novembre 2001. Article 19)

#### LE COVOITURAGE qu'est-ce que c'est?

Covoiturer, c'est se regrouper dans un même véhicule avec une ou plusieurs personnes pour effectuer des trajets communs : Tous les jours Une ou deux fois par semaine De temps en temps

Accueil personnalisé au local :

#### Covoituval

29, avenue de Toulouse (à côté de la mairie) 31320 CASTANET-TOLOSAN Tél: 05.34.66.51.48

Le lundi et le jeudi de 8 h à 10 h Le mercredi et le vendredi de 16 h à 19 h Le samedi de 10 h à 12 h http://www.covoituval.org

#### TAXI-BUS

Réservation au 0800.305.192 dernier délai 2 heures avant votre déplacement Présenter votre titre de transport Semvat ou votre abonnement, sinon le chauffeur peut vous vendre un ticket.

Il vous dépose à un des arrêts du circuit Taxi-Bus ou à l'arrêt Pont Durcuing à Rangueil où vous pourrez prendre la correspondance pour Toulouse (lignes 2, 56 ou 62).

#### Départ de Mervilla:

Direction Rangueil du lundi au vendredi 6 h 54 ; 7 h 54 ; 10 h 09 ; 13 h 09 ; 18 h 09 ; 20 09 Direction Rangueil le samedi 10 h 09 et 19 h 09

#### Départ de Mervilla :

Direction Aureville du lundi au vendredi : 7 h 33 ; 8 h 33 ; 10 h 43 ; 12 h 41 ; 17 h 48 ; 18 h 48 ; 19 h 43 Direction Aureville le samedi : 10 h 43 et 19 h 43

Le taxi-bus ne fonctionne pas les dimanches, jours fériés et août.

#### Visite des travaux d'avancement de la ligne B du metro



Le 23 juillet 2003 une vingtaine d'élus du Sud-Est Toulousain étaient invités par le Président de TISSEO, pour juger de l'état d'avancement des travaux et assister « en direct » aux travaux du tunnelier. Entrée par la station Université Paul Sabatier (face au lycée Bellevue) pour prendre le petit train et aller voir à l'oeuvre le tunnelier à peu près sous la rocade à Rangueil. Un membre du personnel technique nous a parfaitement détaillé toutes les étapes de la construction et nous fûmes très attentifs et impressionnés. C'est un autre univers où s'affairent de nombreux corps de métier: travail pénible avec humidité, chaleur et bruit permanents. A la fin de cette visite de presque deux heures, un copieux apéritif nous remit de nos émotions. Merci au Président Plancade.

Les personnes intéressées peuvent consulter en Mairie divers états d'avancement avec plans et photos, mis à jour régulièrement.

#### Renseignements pratiques

#### Pour être inscrit sur les listes électorales,

Vous devez vous présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité, de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et le cas échéant, de votre ancienne carte d'électeur.

Attention, pour voter à Mervilla en 2004, vous devez vous inscrire avant le 31 décembre 2003.

#### Recensement militaire,

Jeunes filles, jeunes gens, vous avez 16 ans. Vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile, cette démarche est indispensable.

La loi du 28 octobre 1997 a remplacé le service national actif par une journée d'information intitulée « Appel de la Préparation à la Défense ». Toutefois, le recencement des jeunes français reste indispensable et doit s'effectuer pendant le mois anniversaire des 16 ans.

Désormais, il concerne également les jeunes filles nées à partir du 1er janvier 1983.

Vous devez vous présenter vous-même à la mairie de votre domicile,

Munis de votre carte nationale d'identité, du livret de vos parents.

#### Très important !!!

La mairie vous remettra une attestation de recensement, que vous devrez conserver précieusement. En effet, ce document sera exigé au moment de votre inscription à un examen ou à un concours (CAP, BEP, BAC, examens de l'Education Nationale, permis de conduire, inscription sur les listes électorales, etc....)

#### **Infos Etat-Civil**

Mariage célébré le 28 juin 2003 entre Brigitte PEYRONNET et Christian BLANC

Naissance de Côme DALIBARD le 11 AOÜT 2003 à Toulouse

*चेवतववर्गसम्बद्दर्गसम्बद्धनः वर्गस्य वर्गस्य* 

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

INFOS CENTRE DE LOISIRS DU SICCA

Le centre de loisirs fonctionnera pendant les vacances de Noël

Du 22 au 24 décembre 2003 à Lacroix-Falgarde

Les bulletins d'inscription ainsi que les tarifs sont disponibles en mairie ou auprès de l'école fréquentée par les enfants de la commune

#### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES :

Mairie:

Tél: 05.61.73.29.85 Fax: 05.62.19.08.27

E-mail: mairie.mervilla@wanadoo.fr

Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux de Castanet

(S.I.E.C.C):

05.62.88.36.14

Syndicat Intercommunal des Coteaux de Castanet (S.I.C.C.A) : 05.61.75.75.65

☼ Déchetterie du SIVOM de Labège : 06.71-77.59.78

Bureau de Poste de Castanet-Tolosan : 05.62.71.70.20

☼ Trésorerie Principale de Castanet-Tolosan 05.62.71.90.20

#### **URGENCES:**

♥ Gendarmerie de Castanet : 05.61.81.73.26 ou 17

Pompiers:

18

SAMU:

15

State EDF Dépannage : 05.61.27.02.88 ou 36 31

Sy GDF Dépannage:

05.61.27.08.66 ou 36 30

#### A NOTER

#### PHARMACIES DE GARDE

4	.I	anvier 2004		
	0	1 : Pharmacie Martineau : Rond Point S. Allende à Ramonville :	05.61.75.92.56	
	0	4 : Pharmacie Lauragais : 36 avenue du Lauragais à Castanet :	05.61.27.75.85	
	0	11 : Pharmacie Sperte : 63 avenue de Toulouse à Ramonville :	05.61.73.31.57	
	0	18 : Pharmacie Popineau : avenue de Toulouse à Castanet :	05.61.27.77.69	
	0	25 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville :	05.61.73.22.82	
\$	F	évrier 2004		
	0	1 : Pharmacie Durou : 31 chemin de l'Eglise à Auzeville :	05.61.73.46.92	
	0	8 : Pharmacie Lepargneur : 7 avenue d'Occitanie à Péchabou :	05.34.66.29.01	
	0	15 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville :	05.61.73.22.82	
	0	22 : Pharmacie Etesse : 14 bd des Genêts à Castanet :	05.62.19.11.60	
	<b>\Q</b>	29 : Pharmacie Tolosane : 20 avenue Tolosane à Ramonville :	05.61.73.20.71	
4	M	Iars 2004		
	0	7 : Pharmacie Fedou : 5 place Clémence Isaure à Castanet :	05.61.27.86.53	
	0	14 : Pharmacie Martineau : Rond Point S. Allende à Ramonville :	05.61.75.92.56	
	0	21 : Pharmacie Lauragais : 36 avenue du Lauragais à Castanet :	05.61.27.75.85	
	0	28 : Pharmacie Sperte : 63 avenue de Toulouse à Ramonville :	05.61.73.31.57	
\$	A	vril 2004		
	0	4 : Pharmacie Popineau : avenue de Toulouse à Castanet :	05.61.27.77.69	ě
	0	11 / 12 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville :	05.61.73.22.82	
	0	18 : Pharmacie Etesse : 14 bd des Genêts à Castanet :	05.62.19.11.60	
	0	25 : Pharmacie Lepargneur : 7 avenue d'Occitanie à Péchabou :	05.34.66.29.01	
4	IV.	Iai 2004		
	0	1/2: Pharmacie Buisson: Place Pablo Picasson à Ramonville:	05.61.73.40.30	
	0	8 / 9 : Pharmacie Durou : 31 chemin de l'Eglise à Auzeville :	05.61.73.46.92	
	0	16 : Pharmacie Tolosane : 20 avenue Tolosane à Ramonville :	05.61.73.20.71	
	0	20 : Pharmacie Tolosane : 20 avenue Tolosane à Ramonville :	05.61.73.20.71	
	0	23 : Pharmacie Fedou : 5 place Clémence Isaure à Castanet :	05.61.27.86.53	
	<b>\Q</b>	30 / 31 : Pharmacie Lauragais : 36 avenue du Lauragais à Castanet :	05.61.27.75.85	
th.	,I	uin 2004		
Y	٥	6 : Pharmacie Martineau : Rond Point S. Allende à Ramonville :	05.61.75.92.56	
	0	13 : Pharmacie Sperte : 63 avenue de Toulouse à Ramonville :	05.61.73.31.57	
	0	20 : Pharmacie Popineau : avenue de Toulouse à Castanet :	05.61.27.77.69	
	0	27 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville :	05.61.73.22.82	
	V	21. I harmacie Dabouchian , o avenue u Occivanie a Ivanionvine .	00.01.10.22.02	

### La messe de Noël à MERVILLA



La messe de Noël à Mervilla

sera célébrée le jeudi 25 décembre 2003

à 11 heures en l'église Saint Jean-Baptiste.





Le Maire,

les membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de passer de très
bonnes fêtes et vous présentent
leurs meilleurs vœux de
bonne et heureuse année 2004

